



RELEVÉ DE DÉCISION DU CONSEIL DE QUARTIER SENTIER-ARTS ET MÉTIERS

Réunion du 15 janvier 2026

Présent.e.s : Apolline ALAGUILLAUME, Véronique BARBIER, Florence BONACCHI Charles BOUYSSOU, Marion CABANEL, Maëva C, Catherine COLLET, Pierre DE LIGNY-BOUDREAU, Pauline FAUCONNIER, Dominique GIRARD, Franck GUILLORY, Chantal HEMARD, Francis LEBISSONNAIS, Georges LISSOT, Jean SAIGNON, Bruno SALLERAS, Fabienne WERLHÉ

Mairie : Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ; Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, Élu délégué de Paris Centre en charge du budget participatif, de la participation citoyenne, des conseils de quartier et de l'innovation ; Jimmy BERTHÉ, Adjoint au Maire de Paris Centre, en charge de la jeunesse et de la vie étudiante, de l'animation locale, des métiers de la mode et des créateurs, élu référent du Conseil de quartier ; Alexandre BAUX-DE CASTRO, chargé de participation citoyenne.

Excusé.e.s : Alix HEAUME, Aïcha JAMAÏ CATY, Bertrand RICHARD,
Auditeurs libres : Françoise BAGOT (Conseil de quartier Halles-Beaubourg-Montorgueil), Charlotte BAUMERT, Majda CHITACH (étudiante à l'ENSA Paris La Villette), Charlotte DESJARDINS, Pauline JAFFRÉ, Valérie HENTZ (Régie de Quartier Paris Centre), Victoire ROBIN-CHAMPIGNEUL (étudiante à l'ENSA Paris La Villette).

Invité : Philippe REILLER (membre du Conseil de quartier Temple-Enfants Rouges)

En introduction de la réunion, le coprésident du Conseil de quartier exprime son souhait d'organiser un rallye culturel avec le Conseil de quartier Halles-Beaubourg-Montorgueil. Il propose à Philippe REILLER, membre du Conseil de quartier Temple-Enfants Rouges de parler du rallye culturel qu'ils ont déjà organisé à deux reprises.

Présentation du rallye culturel organisé par le Conseil de quartier Temple-Enfants Rouges

Philippe REILLER raconte son expérience d'organisation d'un rallye culturel dans son quartier. L'idée est venue d'un conseiller de quartier qui souhaitait proposer un événement ludique et enrichissant culturellement par la même occasion. Un groupe réduit (4 personnes) a travaillé à la création des énigmes afin de permettre aux autres membres du Conseil de quartier de participer à l'évènement. Des tests ont été organisés avec des membres du Conseil de quartier n'ayant pas participé à ce groupe de travail (2 personnes) pour évaluer le temps nécessaire pour la quête des réponses. Le groupe de travail du rallye a sollicité les commerçants pour avoir des lots à offrir et c'est l'association des commerçants de la rue de Bretagne qui a offert le gouter de fin d'évènement.

La première année, le Conseil de quartier a connu des difficultés sur la communication de l'évènement, la plupart des participants étaient des membres des Conseils de quartier. Lors de la deuxième édition, il y avait moins de membres des Conseils de quartier et plus de personnes ne venant pas de Paris Centre cherchant à découvrir le quartier.

Le premier rallye était sur le thème des célébrités du quartier (célébrités ayant vécu dans le quartier ou ayant un nom de rue dans le quartier), le second a été organisé sur le thème des métiers du quartier (échoppes, ateliers, enseignes etc.).

Concernant le financement de l'évènement, le Conseil de quartier a engagé des dépenses autour de 1000€ pour l'achat de goodies (gourdes la première année et bandanas la

seconde année), de trophées à remettre aux vainqueurs, et un spectacle pour la clôture de l'évènement (fanfare du Carreau du Temple la première année, concert du conservatoire Mozart la seconde année).

Le coprésident donne ensuite la parole à Jimmy BERTHÉ afin qu'il réponde aux questions soumises à la Mairie lors de la réunion précédente.

Réponse aux questions posées lors de la précédente réunion

Avant de répondre aux questions, Jimmy BERTHÉ présente ses vœux aux membres du Conseil de quartier présents. Il admet qu'il ne s'attendait pas à être en charge de deux Conseils de quartier lorsqu'il a été élu. Il a vu beaucoup d'enthousiasme et d'exigence de la part du Conseil de quartier et tient à le remercier pour cette expérience.

Face à l'église St Nicolas des Champs rue St Martin, la place arborée n'a pas de nom : cela pose quelques difficultés pour indiquer une adresse dans DMR pour ce lieu par exemple. Serait-il possible nommer ce lieu ? De même, la place située au bout de la rue d'Alexandrie face au passage du Caire que l'on appelle improprement place d'Alexandrie

La Mairie se rapproche de la Direction de l'Urbanisme afin de savoir si ces deux emplacements peuvent faire l'objet d'une dénomination. L'un des critères pour cela est qu'aucune adresse postale ne soit modifiée. Une fois l'avis de la DU rendu et un nouveau nom trouvé (souvent en hommage à une personnalité), un vœu puis une délibération proposant une nouvelle dénomination doivent passer au Conseil de Paris.

Demande de précision sur le deuxième lieu mentionné : s'agit-il bien de la place formant un triangle entre les rues d'Alexandrie / Saint-Foy / Saint-Spire ?

Le Conseil de quartier confirme qu'il s'agit bien du lieu identifié par la Mairie.

Comment intégrer et démocratiser les "aires de déjections canines" dans notre quartier de Sentier/ Arts et Métiers, plus particulièrement entre la rue d'Aboukir, rue d'Alexandrie/ "place d'Alexandrie" et rue Sainte-Foy pour inciter/obliger les maîtres à préserver la propreté de l'espace public ?

Il n'y a pas à proprement parler d'aires de déjections canines à Paris. Les propriétaires de chiens ont l'obligation de ramasser les déjections de leur chien, sous peine d'une amende de 135€. Il est de la responsabilité des propriétaires de posséder de quoi ramasser ces déjections. Nous organisons régulièrement des ateliers avec un éducateur canin. Nous en programmerons un dans les prochaines semaines sur cet espace pour les sensibiliser sur ce sujet.

Est-ce que la Mairie peut mener une action pour limiter le nombre de changement de destination de commerce vers des restaurants ou débit de boisson ?

La Mairie de Paris Centre dispose d'un arsenal de mesure concernant la protection du commerce et la bonne entente de voisinage. Il s'agit d'un vaste sujet, englobant des moyens d'actions très différents et des problématiques très variées.

Tout d'abord, le PLU-B prévoit plusieurs types de linéaires de protection commerciale, chacun avec un niveau de contrainte différent pour éviter la disparition des commerces et encadrer les changements d'activité.

1. Linéaire rouge : Protection du commerce et de l'artisanat

Il protège trois types de sous-destination, notamment :

- Artisanat et commerce de détail
- Restauration

La transformation vers des bureaux ou du logement est très encadrée.

Cette protection limite les changements entre ces 3 sous destinations

2. Linéaire violet : Protection particulière du commerce et de l'artisanat

C'est la protection la plus stricte, qui interdit les changements entre sous destination

- La règle du linéaire rouge s'applique à l'intérieur du violet (voir ci-dessous).
- Les trois sous-destinations (commerce / artisanat / restauration) peuvent muter entre elles.
- Exception : un commerce artisanal doit rester artisanal.
→ Une boulangerie peut devenir une poissonnerie, mais pas un restaurant.
- En cas de non-respect, la Ville ne peut plus bloquer via DP, mais peut envoyer le contrôleur de l'urbanisme.
- Pour info voici les sous destination commerciales :

Exploitation agricole	Exploitation agricole
	Exploitation forestière
Habitation	Logement
	Hébergement
Commerce et activité de service	Artisanat et commerce de détail
	Restauration
	Activité de service avec accueil d'une clientèle
	Commerce de gros
	Hôtels
	Autres hébergements touristiques
	Cinéma
Autres activités des secteurs primaire, secondaire ou tertiaire	Industrie (dont artisanat de la construction)
	Entrepôts (dont dark stores et logistique)
	Bureau
	Centres de congrès et d'exposition
	Cuisine dédiée à la vente en ligne

Ensuite, dans certains cas, la mairie peut, lors d'une vente de locaux commerciaux, préempter certains commerces pour y implanter des activités essentielles au quartier (commerce de bouche, artisanat, services...)

Concernant les débits de boissons, la mairie de Paris Centre refuse systématiquement le transfert de licence IV en provenance d'autres lieux que de Paris Centre. Nous sommes également très attentifs à appliquer une distance minimale de 75 m entre 2 établissements disposant d'une Licence IV.

Enfin, nous avons une vigilance constante sur les établissements créant des nuisances et organisons des contrôles réguliers, en partenariat avec les services de la Préfecture de Police.

Présentation de projets de quartier par la Régie de Quartier Paris Centre

La Régie de Quartier est une entreprise d'insertion et une association de vie de quartier.

Elle souhaiterait proposer des pistes de projet au Conseil de quartier.

La rue Beauregard est particulièrement sujette aux dépôts d'encombrants et accueille beaucoup de locaux commerciaux inoccupés. La Régie de Quartier a réalisé un inventaire et a constaté que 22 des 42 locaux commerciaux en rez-de-chaussée de la rue étaient vacants. La Régie de Quartier propose de réfléchir à ce qui pourraient être fait et à trouver des actions qui permettraient de créer une rencontre entre habitants et commerçants. Plusieurs habitants font remarquer que d'autres rues du quartier rencontrent les mêmes

difficultés, telle que la rue d'Aboukir, la rue du Caire, la rue de Cléry et les petites rues adjacentes à la rue Beauregard.

Par ailleurs, la Régie de Quartier dispose d'un local au 22 rue Beauregard et réfléchit à comment mettre en place des actions et des évènements pour créer une vie de quartier dans cette rue.

La Régie de quartier rappelle qu'elle est également en charge du territoire « Zéro déchet », à ce titre elle rappelle les rendez-vous suivants :

- 25 avril : matinée de ramassage de déchet
- 19 septembre Clean Up Day et Journées Européennes du Patrimoine

La Régie de quartier organisera également une gratiféria le 25 avril après midi.

Jardin Partagé Le P'tit Vertbois

Deux jours de mobilisation pour un chantier participatif avec les étudiants et les habitants du quartier vont être organisés pour le nettoyage et le vidage du potager. Ce projet va être réalisé en lien avec le potager, la Régie de quartier, le CNAM et l'école Vaucanson. La Régie de quartier envisage de créer des jeux avec l'école pour la rue aux écoles qui sera prochainement réalisée. Une aide financière du Conseil de quartier pourrait être envisagée.

Bilan

En 2025 le Conseil de quartier a organisé plusieurs évènements.

- Le Noël Solidaire s'est tenu début décembre et a réuni environ 400 participants.
- Un clean up Day ainsi que le World Clean Up Day avec une visite patrimoniale du quartier à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine
- Le festival de SAM
- Un vide grenier au Carreau du Temple avec le Conseil de quartier Temple-Enfants Rouges
- Réunion publique sur la végétalisation

Le Conseil de quartier a aussi participé à la mise en place du Mobil'Douche qui a récemment obtenu le complément du financement de la partie investissement du projet suite au vote d'une subvention par le Conseil de Paris.

Groupe de Travail Végétalisation

Dans la foulée de la réunion publique organisée par le Conseil de quartier sur le thème de la végétalisation le 2 octobre 2025, le groupe de travail a souhaité travailler sur un projet de végétalisation de la place du Caire qui permettrait de faire de cette place un îlot de fraîcheur.

En effet, cette place accueille 5 arbres à hautes tiges, une fontaine, une statue, des bancs ainsi que des nouveaux commerces. C'est un bon endroit pour une pause qui pourrait accueillir plus de végétalisation. Elle rencontre cependant deux problématiques principales, le stationnement sauvage de nombreux vélos sur les croix de Saint-André et la présence de palettes déposées par les commerçants.

Le Conseil de quartier propose la création d'une végétalisation en pleine terre comportant des arbres à hautes tiges et de déplacer le stationnement vélo. Le projet conserverait la statue, la fontaine et la sanisette.

Projets du Conseil de quartier

Festival de SAM

Le Conseil de quartier a mis en place un groupe de travail pour la mise en place du festival de SAM. Pour le moment le Conseil de quartier s'oriente vers le 6 juin cependant, il faut s'assurer qu'il n'y aura pas de montage d'un évènement lié à la Nuit Blanche 2026, dans le square Chautemps. Il faudra voir également quand se tient la brocante de la rue de Bretagne car son organisation le même week-end impacte fortement la logistique de l'évènement.

Nouvelle réunion publique

Le Conseil de quartier réfléchit à une nouvelle thématique pour l'organisation d'une réunion publique.

Rallye Culturel

Un groupe de travail a été constitué pour l'organisation de ce nouvel événement.

Passage du Caire

Une restitution des travaux des étudiants aura lieu en CQ par le professeur du CNAM qui les encadre.

Projet Visage Marcelle Guillemot

L'artiste identifié est Franck Duval. Il est spécialiste du scotch et du collage papier. Il propose de réaliser un portrait de Marcelle Guillemot pour l'école du même nom.

Budget de fonctionnement

Le Conseil de quartier vote un budget de 100€ pour l'achat d'une boîte de Chocolat pour l'EPE Salomon de Caus.

Point divers

Les prochaines réunions se tiendront aux dates suivantes :

- 9 avril
- 16 juin

Questions

1. Le Conseil de quartier demande s'il existe des études de sol récentes au sujet de la butte Poissonnière.
2. Est-il possible de mettre en place une campagne contre les déjections canines ? le Conseil de quartier peut-il financer une telle campagne ?
3. Quelle serait la meilleure stratégie pour proposer le projet concernant la place du Caire ?

Liens utiles :

- Pour écrire à votre équipe d'animation :
sentierartsetmetiers@gmail.com
- Adresse Instagram du Conseil : cdq.sam
- Lien vers l'application Dans Ma Rue :
<https://www.paris.fr/dossiers/l-application-dansmarue-65>
- Lien vers la page du Conseil de quartier sur le site de la Mairie :
<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/sentier-arts-et-metiers-17542>